



DJIBOUTI : UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays de la Corne de l'Afrique à Djibouti

12 au 15 septembre 2021

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique, conduite par son président, M. Cédric PERRIN, et composée de MM. Olivier CIGLOTTI, président délégué pour Djibouti, et Hugues SAURY, président délégué pour le Soudan, s'est rendue à Djibouti, du 12 au 15 septembre 2021.

Indépendant depuis le 27 juin 1977, Djibouti présente plusieurs spécificités : une stabilité inhabituelle dans cette zone fragile qu'est la Corne de l'Afrique, une position géographique qui en fait un territoire riche en enjeux géopolitiques et économiques, – le détroit de Bab-el-Mandeb est l'un des couloirs maritimes les plus fréquentés au monde – et un terrain de coopérations privilégiées avec la France.

I.- Djibouti, un « îlot de stabilité dans la Corne de l'Afrique »

A – Une situation intérieure pacifique, mais des influences étrangères croissantes

Le président Ismail Omar GUELLEH, dit IOG, a été réélu, le 9 avril 2021, dans un contexte pacifique. Divers observateurs internationaux, dont l'Union africaine, ont attesté du bon déroulement de ce scrutin. Réélu pour un cinquième mandat de cinq ans, **IOG apparaît comme le garant de la stabilité** intérieure et extérieure de Djibouti.

Certes, de façon inhabituelle, Djibouti a connu des heurts entre communautés en août dernier, qui ont causé la mort de cinq personnes et la destruction de nombreuses habitations, surtout dans le bidonville de Balbala, en périphérie de Djibouti-ville. Toutefois, ces violences, attisées par les réseaux sociaux, sont restées isolées.

Le calme est désormais revenu ; le rôle des députés dans l'apaisement de la situation a été unanimement salué.

Les autorités ont **géré la crise sanitaire avec sérieux**, instaurant un confinement et des mesures d'accompagnement ; le nombre de décès (environ 150) reste très limité. Toutefois, la population est très rétive à la vaccination, alors que le nombre de doses est suffisant pour couvrir les besoins. Les autorités vont rendre la vaccination obligatoire, d'abord dans l'administration. En revanche, le covid a sensiblement touché l'économie djiboutienne.



Les membres de la délégation avec M. Mohamed Ali HOUMED, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti

Depuis une dizaine d'années, **la présence chinoise à Djibouti s'est sensiblement accrue**. La Chine y a établi une impressionnante base militaire, bientôt dotée d'un port militaire en cours de construction, et investi plus de 5 milliards d'euros, notamment dans la gestion des ports et la construction d'une zone franche, contribuant au doublement de la dette publique djiboutienne.

Toutefois, ces investissements n'auraient guère de retombées sur la population locale, notamment en termes d'emploi – le taux de chômage des moins de 30 ans, qui représentent 70 % de la population, atteint 70 %.

La **Turquie** mobilise trois leviers d'influence à Djibouti : la religion (financement d'une mosquée à hauteur de 20 millions de dollars), l'économie (nombreuses PME dans le secteur du bâtiment) et la solidarité (construction d'un barrage à 20 kms de la capitale, santé, enseignement supérieur, etc.).

Plusieurs responsables djiboutiens ont fait observer que ces influences étrangères étaient aussi la conséquence d'une insuffisance des investissements français dans leur pays et ont appelé de leurs vœux une présence française accrue.

Sur une superficie modeste (23 200 kms²), Djibouti accueille cinq bases militaires permanentes et le siège de l'opération Atalante, ainsi que des détachements européens (italien et espagnol par exemple).

L'opération Atalante

L'opération Atalante est une mission militaire et diplomatique, initiée par la France et mise en œuvre par l'Union européenne depuis 2008, dans le cadre de la force navale européenne (EU NAVFOR) et de la politique de sécurité et de défense commune, dans le but de lutter contre la piraterie dans le golfe d'Aden et l'Océan indien. Cette opération constitue un succès puisqu'aucun acte de piraterie en haute mer n'a été recensé depuis 2019.

Fin 2020, le mandat d'Atalante a été prolongé jusque fin 2022 et étendu à la lutte contre les nombreux trafics (armes, drogues, charbon, etc. – à l'exception du trafic d'êtres humains) qui sévissent dans la région.

Le pays en tire logiquement des bénéfices en termes de sécurité.

B – Un voisinage conflictuel

Tous les voisins de Djibouti connaissent de très graves difficultés, voire sont en situation de guerre civile : la Somalie, le Yémen, l'Éthiopie ; quant à l'Érythrée, avec laquelle Djibouti n'a plus de relations diplomatiques depuis 2008, elle est l'une des dictatures les plus répressives de la planète et a envoyé des troupes en Éthiopie.

Dans ce contexte, Djibouti mène une politique équilibrée qui lui assure la stabilité.

Pour autant, le pays doit demeurer vigilant. Djibouti **reste potentiellement vulnérable à des terroristes infiltrés**, notamment depuis le Yémen – Peter Cherif, l'un des principaux terroristes français, provenant du Yémen, a été arrêté à Djibouti en décembre 2018, puis expatrié vers la France. Même si le pays n'a plus connu d'attentats depuis 2014, les **Shebab** représentent une menace très élevée (présence en Somalie – quoique le Somaliland fasse « tampon » –, appels réguliers à frapper les intérêts français et américains, par exemple juste avant les élections d'avril 2021, repréailles contre le contingent djiboutien de la mission de l'Union africaine en Somalie).

Par ailleurs, le **conflit armé entre l'Éthiopie et le Tigré** suscite beaucoup d'inquiétudes à Djibouti. Le pays en redoute les conséquences économiques car les deux pays sont interdépendants : Djibouti est le seul débouché maritime de l'Éthiopie, tandis que Djibouti dépend de l'Éthiopie pour son approvisionnement en énergie et en eau. Il craint également l'importation du conflit sur son sol – 100 000 Éthiopiens, soit 10 % de la population, vivent à Djibouti –, l'afflux de réfugiés – il y en a déjà 40 000 – ou encore la circulation d'armes. Enfin, ce conflit recèle des **risques de déstabilisation régionale**. Pour toutes ces raisons, le gouvernement djiboutien a appelé les parties au conflit au dialogue, seule issue envisageable selon lui.

II.- La France à Djibouti : un statut de partenaire privilégié à préserver

La relation entre la France et Djibouti repose sur **deux piliers** : un pilier régalien, et un autre promouvant le *soft power* conféré en particulier par la francophonie qui, selon IOG, fait partie de l'« ADN du pays » – **Djibouti est le seul pays francophone de la Corne de l'Afrique**.

Le Président Emmanuel MACRON a effectué une visite officielle à Djibouti, en mars 2019, la première d'un chef d'État français depuis 1987, qui a permis de réaffirmer le lien particulier entre les deux pays. Et le Président GUELLEH est venu en France en février 2021, sa visite donnant lieu à plusieurs déclarations (partenariat de défense, investissement, coopération au développement, coopération décentralisée avec la région PACA, etc.).

A – Les Forces françaises stationnées à Djibouti : un pivot militaire dans la Corne de l’Afrique

Combattre, stabiliser et soutenir : telles sont les missions dévolues aux **Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj)** qui constituent le contingent le plus important de forces de présence françaises en Afrique et l’une des deux bases opérationnelles avancées sur ce continent¹. La présence permanente de forces françaises dans ce pays illustre le caractère stratégique de cette région pour la France.



Les membres de la délégation avec le Général Stéphane DUPONT, Commandant des FFDj

Positionnées sur la façade Est de l’Afrique, les FFDj constituent une **plateforme stratégique, opérationnelle et logistique**. Elles sont en mesure d’accueillir, mais également projeter rapidement des forces en cas de crise dans la région, vers l’océan Indien ou le Moyen-Orient. Les enjeux sont en effet nombreux et multiformes (risque terroriste, flux migratoires, carrefour numérique, etc.). Les missions des FFDj se sont diversifiées à des actions relevant de la sécurité publique, des partenariats avec des ONG et des associations ou des réponses à des catastrophes naturelles.

La présence des FFDj est encadrée par le **traité de coopération en matière de défense** du 21 décembre 2011 entre Djibouti et la France, entré en vigueur en 2014. Ce traité comporte une **clause de sécurité** (article 4) qui confirme l’engagement de la France à contribuer à la défense de l’intégrité territoriale de Djibouti. Il établit le cadre de la coopération militaire bilatérale et précise les facilités opérationnelles accordées aux forces françaises stationnées à Djibouti. En cela,

ce partenariat de défense est **unique sur le continent africain**.

Les FFDj représentent **1 450 hommes et femmes** (2 500 personnes avec leurs familles). Le nombre de militaires est toutefois monté jusqu’à 5 000 dans le passé. Les FFDj s’articulent autour de cinq emprises principales : le 5^e régiment interarmes d’outre-mer, le détachement de l’aviation légère de l’armée de terre, la base aérienne 188, la base navale – qui conditionne par ailleurs le bon fonctionnement de l’opération Atalante – et le centre d’entraînement au combat et d’aguerrissement au désert de Djibouti – qui permet par exemple de s’acclimater à des opérations de type Barkhane au Mali. Les FFDj sont très soucieuses de **s’intégrer dans leur environnement** pour gagner en visibilité et en acceptabilité auprès de la population.

La France apporte également son concours à la **Marine nationale djiboutienne**. Elle a construit les trois sémaphores et finance leurs moyens de communication, leurs équipements et la formation de leurs personnels.

L’**École internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire**, inaugurée en 2019, illustre la coopération franco-djiboutienne en matière de sécurité intérieure. Elle forme l’ensemble des officiers de police judiciaire. Dotée de laboratoires appelés à se perfectionner, elle constitue aussi un centre de formation francophone de dimension régionale en matière d’enquêtes judiciaires et de police scientifique et technique.

B – Des coopérations multiples

La coopération franco-djiboutienne va cependant bien au-delà de sa dimension militaire.

Même si les échanges économiques avec Djibouti restent à un niveau modeste, **60 % des échanges djiboutiens ont lieu avec la France**. Une quinzaine de grands groupes français détiennent une succursale dans le pays. Plusieurs entreprises françaises s’intéressent au projet de nouvel aéroport. Cependant, il reste parfois difficile de mobiliser les entreprises françaises sur ce marché : Engie a finalement renoncé au projet de construction et d’exploitation de centrales solaires, et Orange n’a pas manifesté d’intérêt pour l’ouverture du capital de Djibouti Telecom.

Par ailleurs, la France est le **premier acteur européen pour l’aide au développement** à Djibouti, avec 50 millions d’euros par an. L’Agence française de développement (AFD) y intervient dans **trois principaux secteurs** :

¹ Depuis 2002, Djibouti, point d’appui stratégique pour les États-Unis, accueille l’unique base militaire américaine permanente en Afrique.

- **le développement urbain** (aménagement de quartiers populaires pour faciliter la vie quotidienne, construction de stations d'épuration et gestion des déchets). La délégation a d'ailleurs participé à la pose de la première pierre du projet de développement urbain intégré à Balbala, qui compte 110 000 habitants, financé en partie par l'AFD à hauteur de 13 millions d'euros. Ce programme, qui doit contribuer à atteindre l'objectif « zéro bidonville » fixé par IOG, comprend deux lots : la voirie et l'équipement (adduction d'eau potable, y compris des branchements dits « sociaux », bornes-incendie, éclairage public, etc.). Il prévoit aussi des mesures d'accompagnement (information, formation, insertion professionnelle, relogement, etc.) ;

- **le développement social** (adaptation de l'enseignement supérieur au numérique et projets dans la santé, tels que « mère-enfant » et « réforme hospitalière ») ;

- **l'appui à la gouvernance** (dans le secteur financier et en matière de décentralisation).

L'entreprise française Eiffage participe, au sein d'un consortium avec la société espagnole Tedagua, à la construction de **l'usine de dessalement de Doraleh**, inaugurée en mars dernier par IOG. Financée par l'Union européenne sous la forme d'un don aux autorités djiboutiennes d'environ 70 millions d'euros au titre du Fonds européen de développement, cette usine est la **première en Afrique subsaharienne à recourir aux énergies renouvelables**. Alors que l'approvisionnement en eau de Djibouti dépend aujourd'hui de l'Éthiopie et de la surexploitation des nappes phréatiques, cette usine, qui fera l'objet de tranches ultérieures, permet de répondre à un besoin structurant du pays.



La délégation à l'usine de dessalement de Doraleh

En matière de **francophonie**, 2 600 élèves français et djiboutiens suivent les cours de français : 1 500 au lycée français et 1 100 à l'école de la Nativité.

Le **lycée français**, dont les travaux de rénovation devraient commencer cette année, reste une **école de référence** ; nombre de ses anciens élèves djiboutiens sont d'ailleurs admis dans les meilleures classes préparatoires françaises.

La mobilisation de **l'Institut français de Djibouti** participe de la relance de la coopération culturelle. L'Institut, qui a repris les activités du centre de langues de l'Alliance française, pratique une politique d'ouverture sur un large public. Grâce à sa salle de spectacles de 165 places et à son cinéma numérique, l'Institut contribue à combler les lacunes de l'offre culturelle locale. L'accès des étudiants djiboutiens à l'enseignement supérieur français est favorisé par le cofinancement de bourses entre les autorités françaises et djiboutiennes – environ 200 Djiboutiens étudient chaque année en France, surtout à partir du master.

Composition de la délégation

		
<p>M. Cédric PERRIN Président du groupe Sénateur du Territoire de Belfort (Les Républicains)</p>	<p>M. Olivier CIGIOTTI Président délégué (Djibouti) Sénateur de Haute-Loire (Union centriste)</p>	<p>M. Hugues SAURY Président délégué (Soudan) Sénateur du Loiret (Les Républicains)</p>

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_588.html